

Plus que jamais, optimiser au maximum nos consommations énergétiques et utiliser au mieux l'énergie disponible sont des actions incontournables.

Transition  
énergétique

Pacte  
électrique  
breton

Conférence  
bretonne  
de l'énergie



Collectivités

# Maîtrisez vos dépenses énergétiques !

Maîtrisez  
la gestion énergétique  
de votre patrimoine communal



**Le Conseil en Énergie Partagé, une réponse adaptée à chaque commune pour :**

- **gérer** l'énergie et l'eau par un suivi des factures,
- **réduire** la consommation et préserver le confort,
- **accompagner** la commune dans ses projets de rénovation et/ou construction pour optimiser les choix,
- **animer** des actions d'information et de sensibilisation.

## Contacts

Coordination régionale  
contact@cep-bzh.org

## ADEME

Nadège NOISSETTE  
tél. 02 99 85 87 04  
nadege.noisette@ademe.fr



Près de **600 communes** bretonnes font déjà des économies d'énergie : pourquoi pas vous ?

Rassemblons nos énergies!  
PLAN ÉCO-ÉNERGIE BRETAGNE



■ Cyan100.com | 04-13-151 - Photos : Ademe - Thinkstock



## Face aux défis énergétique et climatique,

le "Conseil en Énergie Partagé" apporte aux collectivités un service de proximité dédié à la maîtrise des consommations et dépenses énergétiques de leur patrimoine communal.



Nous avons tous un rôle à jouer

Les collectivités bretonnes  
en 1<sup>re</sup> ligne



Un dispositif qui se rémunère par les économies qu'il génère.

### Un gisement d'économies important

La dépense énergétique représente en moyenne plus de 5 % du budget de fonctionnement d'une collectivité. Le Conseil en Énergie Partagé propose **d'agir concrètement** sur son patrimoine (bâtiment, éclairage public, véhicules) pour réaliser des économies.

### Une compétence "énergie"

Réactif et proche des élus, mais aussi des services techniques et administratifs de la commune, le Conseiller en Énergie Partagé aide à la mise en place **d'une politique énergétique maîtrisée** en mutualisant les compétences d'un technicien spécialisé.

### Un service rentable

La mise en œuvre d'actions simples avec investissements limités permet **d'économiser jusqu'à 3 € par an et par habitant**, ce qui compense largement le coût du service.

### Une mise en œuvre simple qui s'inscrit dans la durée

Une structure locale, intercommunale ou associative, propose à toutes les communes du territoire d'adhérer au service. Le suivi annuel des consommations d'énergie ainsi que **l'accompagnement technique** du conseiller garantissent une stratégie d'économie sur le long terme.

L'exemplarité des communes par la maîtrise des consommations énergétiques est un message fort auprès de la population.



### L'appui et la compétence d'un réseau

Chaque Conseiller en Énergie Partagé est intégré au réseau breton, créé par l'ADEME et la Région, ce qui garantit une professionnalisation et des échanges d'expériences.

## Retours d'expériences...

« En France, 15 % des émissions de gaz à effet de serre sont émises directement par les collectivités, une bonne gestion énergétique de leur patrimoine est la première des démarches à mettre en œuvre ».

Loïc Raoult, vice-président à l'environnement aux énergies renouvelables et au numérique du Conseil général des Côtes d'Armor (22)

« Une des communes adhérente depuis plus de 10 ans au CEP, dont la population est proche de 3000 habitants, économise aujourd'hui environ 3,3€/an/hab. sur son budget énergie ».

Christophe Calvarin, Responsable du Pôle Collectivités Ener'gence, Agence de Maîtrise de l'Énergie et du Climat du Pays de Brest (29)

« Au-delà des économies que Le Ferré a pu faire grâce au service, l'intérêt du CEP réside dans l'ingénierie qu'il procure à nos petites communes qui n'auraient pas la possibilité de l'avoir ».

Louis Pautrel, maire de Le Ferré (35)

« L'adhésion au CEP de Lorient Agglomération a renforcé et redynamisé la pertinence de nos actions de maîtrise de nos consommations énergétiques. Elle nous permet aussi de sensibiliser les élus et les agents à cette démarche et d'anticiper sur les budgets ».

Didier Perhirin, responsable Bâtiment-Sécurité de la ville de Quéven (56)